

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 MAI 2016**

**Président** : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

**Présents** : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Cathy - Monsieur MALDEREZ Alain - Mesdames COURTOIS Nadine - THOMAS Céline – MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien - THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique - Messieurs BARITEL Cédric - MOREAU Didier

**Excusé** : Monsieur GEORGES Patrick

Monsieur MALDEREZ Alain est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 31 mars 2016.

**- ASSAINISSEMENT : CHANTIER REHABILITATION DU RESEAU :**

Le marché de travaux a été signé le 21/04/2016, pour un montant de 517 213,20 € TTC, avec les entreprises FAMY et POLLEN par décision du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

La réunion de démarrage du chantier a eu lieu le 09/05/2016 avec le maître d'œuvre et les entreprises. Les travaux débuteront en juin et s'achèveront à la mi-septembre 2016. Chaque entreprise co-traitante aura une zone d'intervention définie.

**- ASSAINISSEMENT FINANCEMENT :**

Afin de financer ces travaux d'assainissement, et suite à la consultation de banques, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 200 000 € sur une durée de 15 ans au taux de 1,15 % auprès du Crédit Agricole.

De plus, pour permettre d'attendre l'encaissement des subventions obtenues pour ces travaux, le Conseil Municipal décide l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 Euros, au taux de T4M + marge de 1,20 % pour une durée de un an auprès de la Caisse d'Épargne et autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

**- LOCAL TECHNIQUE : RESULTAT DE LA CONSULTATION :**

Suite à la consultation d'entreprises et à l'ouverture des offres du 25/04/2016, plusieurs lots ont été déclarés infructueux. L'architecte a donc été chargé de contacter des entreprises pour les dits lots.

Les résultats définitifs de l'analyse des offres par l'architecte sont attendus pour le 20/05/2016. La commission communale « Bâtiments » proposera l'attribution des lots aux entreprises les mieux disantes. Les marchés seront conclus par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

**- COMMUNAUTE DE COMMUNES : NOUVEAU PERIMETRE PROPOSE :**

Le Préfet de Saône-et-Loire a défini, par arrêté préfectoral du 18 avril 2016, le projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Clunisois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux communes de Ameugny, Bonnay, Burzy, Cortevaix, Joncy, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Huruge, Saint-Martin-la-Patrouille, Saint-Ythaire, après avis favorable de la CDCI, portant ainsi le nombre de communes de 36 à 45.

Les Conseils Municipaux et Communautaires concernés doivent délibérer dans un délai de 75 jours à compter de la réception de cet arrêté. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**- APPEL A PROJET DU DEPARTEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

Le Maire rappelle le dispositif transitoire d'aides du Département aux collectivités en 2016. Il est proposé un dossier pour la mairie dans le cadre de « l'amélioration des bâtiments et équipements destinés à accueillir du public ». Les travaux de toiture et d'aménagements sont estimés à 31 663,30 € HT (37 995,96 € TTC) pour lesquels le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 25%.

Dans le même dispositif, des travaux, visant à la restauration des murs de l'église affectés par des problèmes d'humidité, sont éligibles au titre de « la restauration des édifices non

protégés ». Le montant estimé est de 37 827 € HT (45 392 € TTC). Le Conseil Municipal sollicite une subvention simultanément au Conseil Départemental (20 %) et au Conseil Régional (25 %).

#### **- LOCATION ATELIER ET LOGEMENT ANCIENNE POSTE :**

Ces locaux seront reloués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 à Valérie BRASME, artisan en création textile (activité de styliste, modéliste, vêtements à façon et retouches).

Le loyer mensuel du logement est maintenu à 493,16 € ; celui de l'atelier à 234,16 € TTC (Les frais de rédaction du bail notarié estimés à 450 € HT seront partagés par moitié entre la commune et la locataire).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les 2 baux.

#### **- Aménagement sécurité piétons :**

Dans la suite des aménagements visant à améliorer la sécurisation en bordure de la RD 980, et sur les conseils de la DRI, il est envisagé d'aménager le cheminement piétonnier depuis le pont de La Gande jusqu'au carrefour des 2 routes départementales.

Les travaux estimés à 11 579,50 € HT sont éligibles à une subvention au titre des amendes de police. Le Conseil Municipal décide de solliciter cette subvention.

#### **- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :**

##### Voirie :

La réfection des rues de Bernacot et Brioux est terminée.

Route de Montceau : Le plateau traversant du bas est à reprendre.

Le réaménagement de la Place de Lomonot est prévu semaine 20.

Les panneaux d'affichage numérique seront installés semaine 21.

L'acquisition de matériels de désherbage alternatifs est réalisée.

Salle de réunions de la mairie : Les travaux sont terminés – Un vidéo projecteur a été acheté

#### **- QUESTIONS DIVERSES :**

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- des décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal :

1) pour le contrat de mission CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) dans le cadre des travaux d'extension de l'atelier technique communal, avec la Société SOCOTEC – 71880 - CHATENROY-le-ROYAL, pour un montant de 1 134 € TTC (DEC2016-7 du 04/04/2016).

2) pour le marché de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées du bourg avec l'entreprise FAMY à CHATILLON-en-MICHAILLE – 01200 –, pour un montant de 517 213,20 € TTC (DEC2016-8 du 21/04/2016) ;

- du début des travaux de réfection de la déchetterie par le SIRTOM à la mi-septembre 2016 ;

- de la distribution de la Lettre Municipale en fin de semaine.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 14 juin 2016.